



## FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

Comité Départemental  
Maison des Associations  
6, rue de Pen Ar Crac'h 29200 BREST  
Tél 02 98 47 07 07 Fax 02 98 47 18 18  
E-mail : [comite@sportfsgt29.asso.fr](mailto:comite@sportfsgt29.asso.fr)



>>>>>>>>>>>>>><<<<<<<<<<<<<<<<<

### Commission Sportive Départementale de Tennis de Table

<http://t2t.29.fsgt.org/>

Réunion du lundi 9 février 2026

18h30 à la maison des associations à Brest

Saison 2025-2026



Clubs présents : A.S.M.B., Coataudon, Guilers, Ifremer Génavir, Lampaul Ploudalmézeau, Lanrivoaré, Le Conquet, Légion St Pierre, Plabennec, Plougonvelin, Plouguin, Ploumoguer, Plouzané, St Thonan, Stade Quilbignonnais, Thalès.

Absents excusés : C.S.U.B., Kersaint-Plabennec, Lambézellec

Assistant à la réunion : J.Y. Kaiser (commission), M. Prémel-Cabic (commission), L. Bilhant (C.F.A.)

Absent : Le Relecq Kerhuon

#### Annuaire.

Pascal BORACCINO remplace Luc PENNAMEN comme correspondant FSGT du club LE CONQUET

#### Coupe :

Résultats des 8<sup>ème</sup> de finale :

Poule 1, tableau « A » principal

Ploumoguer 1 C	Plabennec 1 A	1	10
St Thonan 1 D	Thalès 2 B	7	4
Le Conquet 1 A	Kerhuon 2 A	8	3
Lampaul Ploudalmézeau 1 B	Thalès 1 A	3	8
Plougonvelin 1 A	Coataudon 2 B	8	3
Le Conquet 2 C	Kerhuon 1 A	2	9
Coataudon 3 C	Kersaint Plabennec 1 D	7	4
Coataudon 1 A	Guilers 1 B	11	0

Poule 1, tableau « B » consolante

Plouguin 1 B	ASMB 1 C	9	2
Plougonvelin 2 B	Légion St Pierre 1 A	0	11
Lanrivoaré 1 B	Thalès 3 C	4	7
Lampaul Ploudalmézeau 2 C	Plabennec 2 C	3	8
Légion St Pierre 2 B	Plouguin 2 C	8	3
C.S.U.B. 1 C	Coataudon 4 D	10	1
A l'issue de ce 8 <sup>ème</sup> de finale, un « lucky loser » sera tiré au sort et réintégrera cette poule. De plus, le Stade Q 1 B était exempt.			

Poule 2, tableau « C » principal

Plougonvelin 3 E	Lanrivoaré 4 G	11	0
St. Quilbignonnais 2 D	St Thonan 2 E	5	6
Lampaul Ploudalmézeau 3 F	Thalès 4 D	2	9
Ploumoguer 3 F	Plouguin 5 F	8	3
Plabennec 3 E	Ploumoguer 4 G	8	3
Ifremer 1 E	Ploumoguer 2 D	6	5
Kersaint-Plabennec 2 F	Lanrivoaré 3 E	4	7
St. Quilbignonnais 3 F	Lanrivoaré 2 E	5	6

Poule 2, tableau « D » consolante

A.S.M.B. 2 F	Plabennec 4 G	5	6
Guilers 2 D	Coataudon 7 G	11	0
St. Quilbignonnais 4 G	Coataudon 6 F	1	10
Lampaul Ploudalmézeau 4 F	Lanrivoaré 5 G	5	6
Plougonvelin 4 G	Plouguin 6 G	4	7
Lampaul Ploudalmézeau 5 G	Coataudon 5 E	0	11
Lambézellec 1 E	Plouguin 3 D	1	10
Thalès 5 F	Plouguin 4 E	3	8

Tirage au sort des 1/4 de finale :

Poule 1, tableau « A » principal

St Thonan 1 D	Kerhuon 1A		
Plougonvelin 1 A	Coataudon 3 C		
Le Conquet 1 A	Thalès 1 A		
Coataudon 1 A	Plabennec 1 A		

Poule 1, tableau « B » consolante

Tirage au sort d'un « lucky loser » : A.S.M.B. 1 C

Plabennec 2 C	Légion St Pierre 2 B		
C.S.U.B. 1 C	Légion St Pierre 1 A		
Thalès 3 C	Stade Quilbignonnais 1 B		
A.S.M.B. 1 C	Plouguin 1 B		

Poule 2, tableau « C » principal

Lanrivoaré 3 E	Ploumoguer 3 F		
Thalès 4 D	Ifremer 1 E		
Plougonvelin 3 E	St Thonan 2 E		
Plabennec 3 E	Lanrivoaré 2 E		

Poule 2, tableau « D » consolante

Plouguin 3 D	Guilers 2 D		
Plouguin 6 G	Coataudon 6 F		
Plabennec 4 G	Lanrivoaré 5 G		
Coataudon 5 E	Plouguin 4 E		

Les matchs seront à jouer la semaine 10.

Les résultats sont à communiquer à Claude pour le 27 mars.

**Rappel : les matchs de coupe sont PRIORITAIRES sur les matchs de championnat.**

## Championnat :

Matchs non joués ou remis ou score non entrés :

### Poule A :

R 1 5 : Plabennec\* / le Conquet

### Poule B :

A 8 4 : Thalès 2\* / Plouguin

A 8 5 : Guilers\* / Lanrivoaré

A 9 5 : Guilers\* / Thalès 2

R 1 3 : Coataudon / Lanrivoaré\*

R 1 4 : Lampaul Ploudalmézeau\* / Guilers

R 2 2 : Lanrivoaré / Sde Quilbignon\*

### Poule C :

A 2 5 : Lampaul 2\* / Plouguin 2

A 4 4 : ASMB / Lampaul 2\*

A 9 4 : C.S.U.B. : Plouguin 2

R 1 1 : Thalès 3\* / A.S.M.B.

R 2 5 : Plouguin 2\* / Lampaul Ploudalmézeau 2

### Poule D :

R 1 2 : Ploumoguer 2 / Kersaint-Plabennec\*

R 1 3 : Plouguin 3\* / Thalès 4

R 2 5 : Coataudon 4\* / St Thonan

### Poule E :

A 8 3 : Lanrivoaré 3 / Plougonvelin 3\*

R 1 2 : Coataudon 5 / Plouguin 4\*

R 2 4 : Lanrivoaré 2 / Lambézellec\*

### Poule F :

R 1 3 : Lampaul Ploudalmézeau 3\* / Lampaul Ploudalmézeau 4

R 1 5 : Ploumoguer 3 / Coataudon 6\*

### Poule G :

A 8 1 : St Q 4 / Plougonvelin 4\*

R 2 5 : Plouguin 6 / Lanrivoaré 5\*

### Vétérans :

A 8 5 : Lanrivoaré / Coataudon\* (mardi prochain, 17 février)

En plus des 2 semaines de vacances de Février, la 1ère semaine de Mars est une semaine de coupe.

Pendant ces 3 semaines, il devrait être possible de jouer tous les matchs en retard.

## **Le fédéral toutes séries se tiendra à Bouxwiller (67) les 21 et 22 février 2026.**

Aucun club du comité 29 ne participera à cette compétition.

C'est le club d'Offendorf (67) qui organisera cette compétition.

Environ 190 participantes et participants sont attendus.

Cela représentera environ 600 matchs.

Les doubles mixtes et les simples se dérouleront le samedi.

Les doubles messieurs et doubles dames se dérouleront le dimanche matin.

Les finales se tiendront le dimanche après-midi.

Clémence Beaufrère et Lilly (?) représenteront la FSGT et animeront un atelier femmes/hommes.

## **Championnat de France jeunes.**

Il se tiendra dans le département de l'Indre à BRENNNE LE BLANC, département de l'Indre (36) les 23 et 24 mai (Pentecôte).

Intervention de Luc : le championnat de France se présente bien. Environ 80 jeunes devraient être présents.

Vu le nombre de participantes et participants 20 tables suffiront.

Du fait du faible nombre de féminines, il est possible que les matchs soient mixtes.

## **Le Fédéral par équipes, organisé par l'A.S. Corpo Morlaix via le comité et la commission se tiendra à Taulé les 18 et 19 avril 2026.**

La plaquette est quasiment finalisée et sera expédiée aux clubs dans les plus brefs délais.

Il y aura donc 3 joueurs par équipe (éventuellement un 4<sup>ème</sup>).

Les rencontres entre équipes se dérouleront au meilleur des 5 matchs. (4 simples et un double).

L'inscription est de 20€ par équipe.

En fonction du nombre d'équipes, il est possible qu'un ou plusieurs matchs soient arrêtés suivant la durée de la rencontre. (plus de 2h).

La Fédération enverra les demandes d'inscriptions vers la mi-février.

Le début des matchs devrait se faire dès 8h00 le samedi matin.

*Voir règlement en fin de C.R.*

**Afin de tout mettre en place, un appel à volontariat est lancé pour le vendredi 17/04.**

## **Finales des coupes.**

Elles se tiendront le mercredi 13 mai 2026, à Plougonvelin.

Le rendez-vous des équipes est fixé vers 19h15, 19h30 pour un début des matchs à 20h00.

Rappel : il faut 8 tables.

Un repas est organisé à l'issue des matchs.

## **Coupe vétérans :**

La fin du championnat vétérans est prévue 1<sup>ère</sup> semaine de mai.

La coupe vétérans se tiendra le mardi 19 mai.

Le club de Coataudon est candidat à cette organisation.

## **Mises à jour des résultats des matchs et des rencontres.**

Y a-t-il des problèmes ou des erreurs ?

Si un nouveau joueur vient à s'inscrire en club, **NE PAS OUBLIER** d'en informer le bureau.

### **Site web tennis de table F.S.G.T.**

Ne pas hésiter à contacter Mickaël si problème.

### **Trésorerie :**

Jean-Yves n'a rien à signaler.

### **Secrétariat :**

Laurent fera la mise à jour du site pour le club du Conquet.

### **Intervention de Luc, pour la C.F.A.**

- 1) L'Assemblée Générale d'Activité (niveau fédéral) se tiendra les 27 et 28 juin dans la région parisienne. Elle sera organisée par le comité d'Ivry.
- 2) Un questionnaire sera bientôt expédié aux clubs pour connaître leurs positions sur différents sujets, leurs propositions d'améliorations ou de changements concernant les règlements....
- 3) Il faudrait convaincre des jeunes d'entrer au bureau fédéral, qui est composé de 12 membres dont une femme.
- 4) Il manque des Juges- Arbitres et il est bon également de renouveler ces derniers.
- 5) Il est possible de délocaliser des réunions du C.F.A.
- 6) En dehors du fédéral vétérans qui se tiendra à Longlaville fin octobre, pour la saison 2026 – 2027, aucun comité, ni club ne s'est proposé pour les autres fédéraux. (Jeunes, toutes séries).
- 7) Les prochains jeux mondiaux F.S.G.T. se dérouleront l'année prochaine au Danemark. Les qualifications pour ces jeux se jouent lors des fédéraux et la participation à ces derniers : il faut, en effet, avoir participé à au moins un fédéral pendant 3 années de rang et un championnat pendant l'année en cours.

### **Infos diverses :**

- 1) De manière générale, il n'y a aucun problème sur les feuilles de match.

Toutefois, sur certaines d'entre elles, il y a des oubliés ou des erreurs. De plus la qualité des photos de ces feuilles de match est, parfois, assez « limite » : photo floue, prise de loin...

Merci d'y prêter attention avant l'envoi vers le responsable.

- 2) Le club de Plabennec organise un tournoi les 4 et 5 avril, sur 24 tables, en journée continue.
- 3) Des invitations à participer à ce tournoi seront bientôt envoyées aux clubs.
- 4) Plusieurs personnes de Plougonvelin sont allées assister à 2 matchs de Pro A à Hennebont, en V.I.P. Moyennant une somme de 70 €, ces personnes ont pu assister aux matchs, rencontrer les joueurs, participer aux buffets... Très bons moments d'après Pascal.

- 5) L'inauguration du complexe sportif entre le Folgoët et Lesneven se fera sur invitation. Alexis et Félix LE BRUN devraient venir dans ce complexe lors d'un déplacement de leur club à Hennebont.
- 6) Mickaël donnera la marche à suivre pour faire paraître une photo des joueurs sur la fiche Equipe d'un club, sur le site internet. (Thalès 3 l'a déjà fait) : cliquer [ICI](#)

**Rappel :**

-André Guengant de Plouzané évoque la possibilité d'organiser des rencontres amicales en dehors des championnats, le club de Plouzané ayant 12 joueurs et n'ayant inscrit qu'une équipe en championnat vétéran.

**PROCHAINE RÉUNION : le lundi 30 mars 2026 à 18h30.**

# TENNIS DE TABLE – SAISON 2025/2026

## FICHE PRATIQUE - TABLEAU D'EQUIVALENCE DES CLASSEMENTS

Classement FSGT 2024/2025	Points FFTT	Équivalence Classement FFTT
	Toutes séries	
10	Numérotés	
15	2000 et +	20
20	1900-1999	19
25	1800-1899	18
30	1700-1799	17
	Troisième série	
35	1600-1699	16
40	1500-1599	15
45	1400-1499	14
50	1300-1399	13
	Quatrième série	
55	1200-1299	12
60	1100-1199	11
65	1000-1099	10
70	900-999	9
	Cinquième série	
75	800-899	8
80	700-799	7
85	600-699	6
90	550-599	5
	Non-classés	
95 (non classé)	< 550	5

# TENNIS DE TABLE – SAISON 2025/2025

## LES CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT DE TENNIS DE TABLE

### LES PRINCIPES COMMUNS

#### PREAMBULE

Les principes qui suivent s'appliquent à tous les championnats de France FSGT de tennis de table, mais chacun a sa spécificité. Ils sont donc complétés ou amendés par les dispositions particulières relatives à chaque épreuve que vous trouverez à la suite de ces dispositions communes.

#### PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT DE TENNIS DE TABLE

Les épreuves organisées par la CFA sont ouvertes à tous les sportifs des associations affiliées à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail et titulaires d'une licence omnisport validée. Les engagé·es doivent être licencié·es avant la date limite fixée à la date de clôture des engagements pour les championnats organisés avant et au 1er février de la saison concernée pour les autres championnats. La validité des licences est contrôlée par la CFA. L'organisation d'épreuves qualificatives et la formulation de règles d'accès aux Championnats de France FSGT sont fortement recommandées. Chaque comité ou commission FSGT organise, chaque fois que le développement local de l'activité le permet, la sélection et/ou la qualification de ses joueur-euses en fonction des variantes locales.

Les participant·es s'engagent à respecter le présent règlement.

### REGLES DU JEU

Les règles du jeu et la tenue des joueur-euses sont régies par le règlement de l'ITTF.

Toutes les parties de toutes les compétitions se jouent au meilleur des cinq manches.

### 4) LES MATERIELS AUTORISES

Un matériel homologué au 1er octobre de la saison en cours le restera pour toute la saison. La liste complète des matériaux autorisés est consultable sur Internet.

### 5) LES EQUIPES DE JUGES-ARBITRES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT - ARBITRAGE

Les équipes de juges-arbitres des championnats sont désignées lors d'une réunion de la CFA.

L'arbitrage des parties est assuré alternativement par tous les joueur-euses dans une poule ou de l'équipe dans une rencontre, ce qui suppose que les joueur-euses concerné·es restent à proximité de l'aire de jeu.

Dans les tableaux à élimination directe, l'auto-arbitrage est fortement recommandé. Pour les seules finales, des arbitres seront désigné·es par la table d'arbitrage.

### 6) SERIES ET CLASSEMENTS INDIVIDUELS

Les séries regroupent les joueur-euses selon leurs classements individuels. La série Non-classés regroupe toutes les joueur-euses non-classés, la Cinquième série les joueur-euses avec les classements 75, 80, 85 et 90, la Quatrième série les joueur-euses avec les classements 55, 60, 65 et 70, la Troisième série les joueur-euses avec les classements 35, 40, 45 et 50, les Toutes séries les joueur-euses avec les classements 10, 15, 20, 25 et 30.

Le classement individuel d'un·e joueur-euse pris en compte pour les épreuves FSGT est le dernier meilleur classement connu, toutes fédérations confondues, à la date de clôture des engagements.

## **7) ENGAGEMENTS, FRAIS D'ENGAGEMENT, DATE LIMITE**

Les formalités doivent être accomplies comme indiqué sur les formulaires d'engagement et au moins un mois avant l'épreuve. Le-la juge-arbitre essaiera dans la mesure du possible de récupérer toutes les erreurs ou omissions, mais pourra refuser des engagements non conformes.

Seules sont intégrées dans le tirage au sort les inscriptions dont les frais d'engagement ont été réglés dans leur totalité à la date limite d'engagement.

L'engagement est une démarche de club alors que le tirage au sort se fait par assiette départementale. Le-la juge-arbitre fera le regroupement des clubs dans les assiettes correspondantes.

Les équipes et paires sont composées prioritairement de joueur-euses issus de la même association, puis du même comité et, en dernier recours, de comités différents.

Les frais d'engagements sont fixés annuellement par la CFA. Les engagements des joueur-euses forfaits, et ce quelle qu'en soit la raison, restent acquis à la CFA.

## **8) TYPE D'EPREUVES INDIVIDUELLES**

En général, les tableaux de toutes les séries commencent par des poules qualificatives pour un tableau intégral final. Le tableau intégral ira à son terme pour la partie principale. Du côté des perdants, un minimum de trois rencontres sera proposé à chaque participant. Dans l'intérêt des joueur-euses, le-la juge-arbitre organisera les tableaux au mieux tout en ayant toujours à l'esprit de faire jouer un maximum de parties à chacun des joueur-euses. En cas de poule unique, selon le profil de l'épreuve et le tableau considéré, le-la JA pourra décider que le classement de la poule sera le classement final définitif ou bien au contraire faire jouer une finale. Sauf exception, une série ne peut être ouverte si elle comprend moins de six engagements. Le-la juge-arbitre procédera alors aux regroupements les plus pertinents (à moins qu'il ne décide pour des motifs sérieux de maintenir la série en vertu du droit d'exception).

## **9) TYPE D'EPREUVES DE DOUBLES**

La participation aux doubles est subordonnée à la participation aux séries individuelles.

Pour chaque épreuve fédérale, un-e joueur-euse ne peut s'inscrire que dans une seule série de doubles (filles ou garçons chez les jeunes, dames ou messieurs en seniors) et dans une seule série de doubles mixtes.

La série d'un double est déterminée par la série du-de la joueur-euse le-la mieux classée. La valeur du double est la somme des classements des deux joueur-euses composant la paire.

Le jour de l'épreuve, en cas d'absence d'un-e joueur-euse inscrit dans un double, le juge-arbitre cherchera un-e remplaçant-e adapté-e, prioritairement parmi les autres joueur-euses esseulé-es à la suite d'absences, puis parmi les autres impair-es.

## **10) TIRAGE AU SORT DES EPREUVES POUR TOUS LES TABLEAUX**

La méthode générale appliquée pour le tirage des poules préliminaires ou des tableaux par élimination directe est le tirage par assiette. Une assiette est un regroupement de tou-tes les engagé-es issu-es d'un même comité départemental.

La répartition dans les différents tableaux des joueur-euses ou paires en sortie de poule est prédéterminée (voir en page 24 la fiche pratique sur les éléments du juge-arbitrage).

Les paires ou équipes constituées de joueur-euses issus de comités différents seront placées dans une assiette spécifique distincte dite « inter-comités ».

Il n'y a de tête de série dans aucun tableau.

Après tirage, les tableaux ne peuvent plus être modifiés qu'en cas de nombreuses absences, dans l'intérêt des joueur-euses, paires, équipes et/ou de l'épreuve, seulement par le-la juge-arbitre et ce au plus tard avant le début de la série.

Sauf pour les Championnats de France FSGT par Équipes, les tableaux préparés par le-la juge-arbitre seront mis en ligne sur le site fédéral dès que possible ([www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)).

## **11) HORAIRES DES EPREUVES**

En fonction des inscriptions et de l'horaire disponible, le-la juge-arbitre établit à sa discréction les horaires de l'épreuve et les communique aux délégations inscrites.

Selon les conditions matérielles et sportives, après accord entre le-la juge-arbitre et l'organisateur-ice de l'épreuve, une pause à midi peut être aménagée, le jeu en non-stop est possible, de même que le jeu le samedi soir après le repas si besoin.

Aucun usage en la matière n'est une règle immuable, les délégations sont supposées être présentes du début à la fin de l'épreuve dans leur intégralité. Les horaires sont donnés à titre indicatif et ne sont que des prévisions qui peuvent varier selon le nombre de participants engagés à l'épreuve.

Les joueur-euses, paires et équipes au complet doivent se conformer aux horaires prévus, être présent-es à l'heure dite et rester à disposition du-de la juge-arbitre qui s'efforcera de respecter le planning horaire. En cas d'impondérable au cours de l'épreuve, le-la juge-arbitre adapte les horaires et en informe les joueur-euses.

Les joueur-euses, les paires de doubles ou les équipes qui ne se présentent pas après le troisième appel sont éliminé-es de la série pour laquelle ils-elles sont appelées.

La salle devra être ouverte à l'échauffement au moins une demi-heure avant le début de la compétition.

## **12) ENTRAINEUR·ES**

Seul un-e entraîneur-e par joueur-euse, paire ou équipe est autorisé-e à circuler dans les travées pour donner des consignes. Deux sont autorisé-es pour les seules finales.

Toutes les autres personnes ainsi que les compétiteur-euses qui ne jouent pas ou n'arbitrent pas doivent prendre place dans les tribunes ou aux emplacements réservés au public.

## **13) EX-ÆQUO, ABANDONS, RESERVES ET RECLAMATIONS**

En cas d'égalité de deux joueur-euses, paires ou équipes, dans une poule, sera seul considéré le résultat entre les deux joueur-euses, paires ou équipes.

En cas d'égalité de trois (ou plus) joueur-euses, paires ou équipes dans une poule sont prises en compte les seules parties ou rencontres ayant opposé les ex-æquo.

Sont considérés successivement le nombre de victoires, puis le quotient des manches gagnées et perdues et enfin le quotient des points pour et contre. Le processus s'arrête dès que le départage est réalisé.

Sauf sur blessure, toute joueur-euse abandonnant une quelconque série ne figurera pas au palmarès de la série.

Sur place, seul-e le-la joueur-euse, la paire ou l'équipe concernée et son-sa responsable de délégation présentera leurs observations au à la juge-arbitre dont les décisions sont sans appel.

Toute autre réclamation doit être faite par écrit dans un délai de quarante-huit heures auprès de la CFA, seule instance habilitée à statuer sur les réclamations.

Dans le cas d'un manquement à l'esprit sportif et selon la gravité des faits, le-la juge-arbitre pourra sanctionner sur place soit par un avertissement, soit par un carton rouge qui éliminera le-la joueur-euse pour le reste de l'épreuve fédérale. Le-la JA fera un rapport à la CFA qui avisera le club et le Comité départemental concernés.

Si nécessaire, il pourra être fait recours à la Commission disciplinaire de la CFA, puis aux instances d'appel de la FSGT.

Toutes les procédures et les échelles de sanction sont précisées dans le Règlement disciplinaire de la FSGT.

#### **14) RECOMPENSES**

Dans les séries de simples et de doubles, il est attribué quatre médailles par tableau pour toutes les séries soit : pour le-la champion-ne une médaille d'or pour le-la finaliste une médaille d'argent et pour les deux demi-finalistes (ou troisième et quatrième selon la forme du tableau) des médailles de bronze.

Lors du Championnat de France FSGT par Équipes, pour les séries jouées en poules uniques de classement, seules les trois premières équipes sont récompensées.

Les récompenses sont remises sur le podium aux seul-es récipiendaires.

Les récompenses des joueur-euses absents au moment de la remise des prix seront soit remises à un membre de la délégation, soit envoyées par courrier à l'adresse indiquée lors de la demande de licence. Il appartient aux joueur-euses absents d'indiquer à la personne chargée de la remise des récompenses l'option choisie et la raison de leur départ anticipé.

La CFA organise la remise des seules récompenses fédérales. Les récompenses fédérales restent acquises.

### **LES CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT PAR ÉQUIPES : EPREUVE « GILBERT ELLES »**

22) L'épreuve par équipes se déroule sur un minimum de vingt-huit tables le samedi de 8 heures au dimanche à 16 heures et s'adresse à toutes les joueuses et tous les joueur-euses dames et messieurs cadets, juniors, seniors et vétérans, de Non-classés à Toutes séries. Les équipes comprennent 3 ou 4 joueur-euses issu-es du même club. Toutefois après avoir constitué toutes les équipes possibles de clubs, on admet la constitution d'équipes rassemblant des joueur-euses issus de clubs différents du même comité. Après avoir constitué toutes les équipes possibles du même comité, on admet la constitution d'équipes rassemblant des joueur-euses issu-es de différents comités.

23) Si les équipes sont composées de joueur-euses issus de différents clubs d'un même comité, elles évoluent sous le nom de la commission ou du comité.

24) Chaque rencontre oppose deux équipes de trois joueur-euses en cinq parties toutes jouées en trois sets. Chaque équipe est composée de trois joueur-euses qui disputent quatre simples et un double. Chaque équipe désignera un joueur (B ou Y) qui disputera deux simples et les deux autres (A, C ou X, Z) qui disputeront chacun un simple et le double (AX - BY - AC/XZ - CY - BZ).

25) Le classement du-de la meilleur-e joueur-euse de l'équipe détermine la série de l'équipe (TS, 3S, 4 S, 5S, NC).

Une série est constituée avec un minimum de 6 équipes, sinon le-la juge arbitre effectue un regroupement avec une série voisine.

26) Une rencontre ne peut se disputer que si toutes les joueuses et tous les joueurs inscrits sur la feuille de rencontre sont présent-es dans l'aire de jeu.

27) Toutes les joueuses et tous les joueurs de l'équipe doivent avoir disputé au moins une rencontre le samedi pour être qualifié-es le dimanche.

28) Le remplacement d'un-e joueur-euse absent-e est accepté jusqu'à la veille de l'épreuve par un-e joueur-euse de classement équivalent ou inférieur mais le tirage ne sera pas refait.

29) En fonction du nombre d'équipes inscrites et du nombre de tables disponibles, le-la juge-arbitre a toute latitude pour gérer l'épreuve, son objectif étant de faire jouer un maximum de rencontres.

### **30) DEROULEMENT DE L'EPREUVE :**

Les rencontres se déroulent sur 6 ou 7 tours. De 6 à 8 équipes, poule unique avec classement intégral.

A partir de 9 équipes, au premier tour, l'appariement se fait par un tirage au sort intégral. Sur les tours suivants, les équipes sont réparties dans des groupes ayant le même nombre de victoires.

Le tirage au sort se fait alors entre équipes du même groupe en évitant de reproduire une rencontre déjà disputée.

Le tirage au sort se fait toujours à partir du groupe le plus « fort », en cas de nombre impair ou si les équipes se sont déjà rencontrées, on pioche dans le niveau inférieur et ainsi de suite pour tous les niveaux.

Si le nombre d'équipes est impair dans le tableau, une équipe sera exempte à chaque tour et marquera 0,5 points. Ce sera toujours une équipe du groupe inférieur et une équipe ne pourra être exempte qu'une seule fois.

### **31) DEPARTAGE EN CAS D'EGALITE**

Chaque équipe marque 1 point-rencontre en cas de victoire, 0 en cas de défaite, et 0,5 si elle est exempte. Le classement du tableau s'effectue en fonction du nombre de points-rencontre marqués.

En cas d'égalité de deux équipes qui se sont rencontrées : on considérera le résultat de la rencontre les ayant opposées, l'équipe ayant gagné sera classée devant l'autre.

En cas d'égalité de trois équipes ou plus qui se sont toutes rencontrées : on considérera les résultats du sous-groupe qu'elles constituent et on y appliquera les règles habituelles de départage dans une poule.

En cas d'égalité de deux équipes ou plus qui ne se sont pas toutes rencontrées, on considérera pour chacune son propre quotient rencontres gagnées/rencontres perdues sur l'ensemble des tours disputés. Les équipes pouvant être classées le seront et, en cas d'égalité persistante, on reprendra le processus au début. Si aucune équipe ne peut être classée, on considérera pour chacune son propre quotient parties gagnées/parties perdues sur l'ensemble des tours disputés.

Les équipes pouvant être classées le seront et, en cas d'égalité persistante, on reprendra le processus au début. Si aucune équipe ne peut être classée, on considérera pour chacune son propre quotient manches gagnées / manches perdues sur l'ensemble des tours disputés.

Les équipes pouvant être classées le seront et, en cas d'égalité persistante, on reprendra le processus au début. Si aucune équipe ne peut être classée, on considérera pour chacune son propre quotient points gagnés / point perdus sur l'ensemble des tours disputés.

Les équipes pouvant être classées le seront et, en cas d'égalité persistante, on reprendra le processus au début. Si aucune équipe ne peut être classée, le départage se fera par tirage au sort.

Cf Annexe 1 (p.34) pour un modèle de feuille de rencontre avec mode d'emploi pour la remplir.

## POUR INSERER UNE PHOTO SUR VOTRE FICHE EQUIPE

- 1) Se connecter au site avec son identifiant/mot de passe de responsable équipe
- 2) Sur le groupe de championnat qui vous concerne, cliquer sur le nom de votre équipe (à côté du tableau « JOUR DE MATCH A DOMICILE »). Exemple : IFREMER 1

The screenshot shows the 'Groupe E' page. At the top, there are navigation links: 'Championnats' (highlighted in orange), 'Coupes', and 'Événements'. Below this, the title 'Groupe E' is displayed in orange. Underneath, it says 'Responsable du groupe' and lists 'Christian Jeffroy'. A blue arrow points from the text 'Sur le groupe de championnat qui vous concerne, cliquer sur le nom de votre équipe' to the team names in the list. The list includes: PLOUGONVELIN 3, PLOUGUIN 4, SAINT THONAN 2, IFREMER 1, LANRIVOARE 2, and LANRIVOARE 3. To the right is a fixture table:

	MARDI	SAR
CO		
IFRE		
LAN		
MERCREDI		
DI		

- 3) Dans le bandeau noir du haut de page, cliquer sur **Edit Equipe**

The screenshot shows the 'Edit Equipe' page. At the top, there is a navigation bar with links: 'Mes sites', 'Tennis de table', 'Créer', and 'Edit Equipe' (which is highlighted with a red circle). Below the navigation bar is a logo for 'Commission Tennis de Table' featuring a green triangle with a ball and paddle. To the right of the logo is a yellow 'Championnats' button.

- 4) Sous la phrase « Reçoit le xxx », cliquer une seule fois dans la zone vide

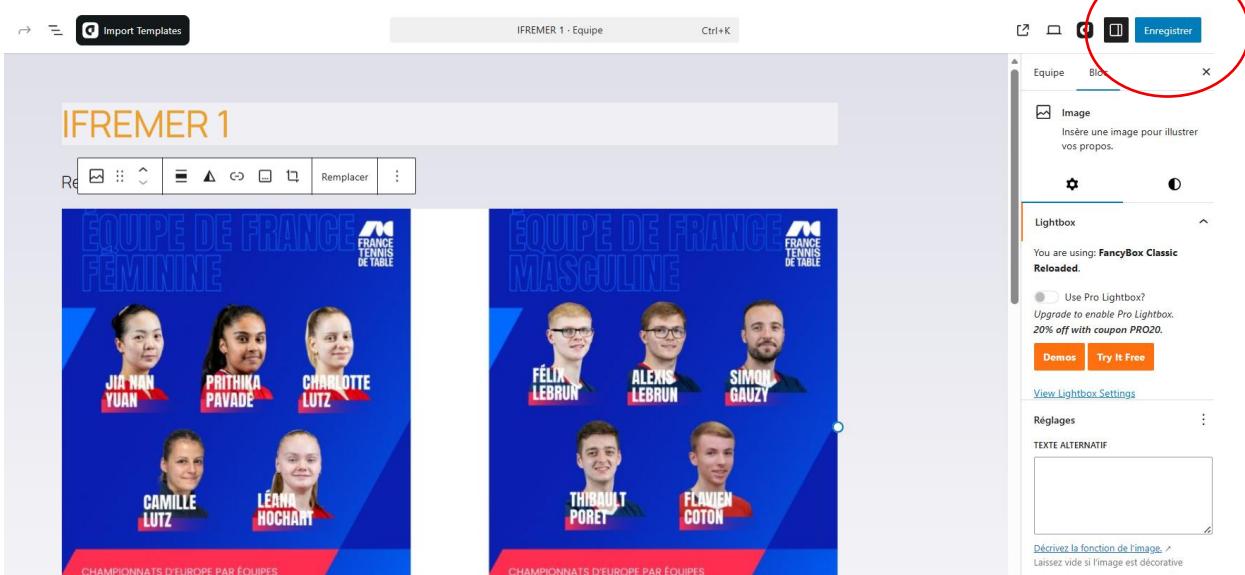
The screenshot shows the 'IFREMER 1' team page. It displays the text 'Reçoit le mercredi.'. A blue arrow points from the text 'Sous la phrase « Reçoit le xxx », cliquer une seule fois dans la zone vide' to the text area. The text area has a light gray background and is enclosed in a thin border.

The screenshot shows the 'IFREMER 1' team page. It displays the text 'Reçoit le mercredi.' and 'Saisir « / » pour choisir un bloc'. In the top right corner of the text area, there is a small black square with a white plus sign (+). A blue arrow points from the text 'Cliquer sur le + et sélectionner Image' to this plus sign.

- 5) Cliquer sur le **+** et sélectionner **Image**

The screenshot consists of two parts. On the left, a close-up of the CKEditor toolbar shows the 'Image' icon (a camera symbol) circled in red. On the right, a larger view of the CKEditor interface shows the 'Image' tab selected. The interface includes a search bar, a toolbar with icons for image orientation, alignment, and size, and a large central area for selecting images. A blue arrow points from the text 'Cliquer sur le + et sélectionner Image' to the 'Téléverser' (Upload) button in the media library interface.

6) Choisir Téléverser pour sélectionner une image de votre ordinateur



7) Pour terminer, cliquer sur Enregistrer, en haut à droite

8) Pour la saison suivante, cliquer sur la photo. Un bandeau propose Remplacer ou, en cliquant sur les 3 points de la dernière case, choisir Supprimer.

